

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 46 (1989)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelle présidente de la Commission fédérale de sport (CFS), MMe Heidi-Jacqueline Haussener salue les lecteurs de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelle présidente de la Commission fédérale de sport (CFS), Mme Heidi-Jacqueline Haussener salue les lecteurs de MACOLIN

Cela a déjà été dit précédemment, Mme Heidi-Jacqueline Haussener a remplacé Raymond Bron à la tête de la Commission fédérale de sport (CFS). Elle est entrée en fonction au début de cette année et, malgré l'importance et la lourdeur des tâches que cela suppose, elle n'a pas hésité un seul instant à dire «oui» lorsque MACOLIN/MAGGLINGEN lui a demandé de répondre à ses questions. Les responsables de rédaction, en leur nom propre, au nom de l'École fédérale de sport (EFSM) et en celui des lecteurs de la revue lui expriment leur profonde reconnaissance.

Madame Haussener est née il y a une cinquantaine d'années. Après une formation de base très éclectique, elle a obtenu le titre de maîtresse d'éducation physique. De 1966 à 1988, elle a été chargée de cours à l'Institut des sports de l'Université de Bâle. Elle a également fait partie de son Comité de direction depuis 1974. Etablie actuellement à Saint-Blaise elle est, depuis l'année dernière, déléguée à l'éducation physique du canton de Neuchâtel.

Mme Heidi-Jacqueline Haussener a déjà une solide expérience de la CFS, puisqu'elle a appartenu à cette institution de 1973 à 1980, années pendant lesquelles elle y a assumé la responsabilité de vice-présidente de la Commission d'experts pour l'éducation physique à l'école. Son dynamisme et sa clairvoyance, entre autres qualités, ont incité les milieux politiques à solliciter son engagement. Et elle a effectivement été membre du Grand Conseil neuchâtelois. L'expérience qu'elle y a acquise lui sera sans doute d'un précieux secours dans sa nouvelle mission.

La multiplication des charges n'a pourtant jamais empêché Mme Haussener de préserver une marge, si petite soit-elle, destinée à la pratique active du sport. Je crois même savoir que les sports nautiques et le ski n'ont «presque» plus de secrets pour elle. (Y.J.)



suisse des maîtres de gymnastique) est devenue l'ASEP (Association suisse d'éducation physique à l'école).

Derrière ce bureau, vous l'avez déjà relevé dans MACOLIN, il y a les 25 membres de la Commission plénière et les 7 sous-commissions présidées par 7 personnes que je connais bien. Cela fait plus de 80 personnes, toutes désireuses de lutter pour la cause qui nous est confiée. Je ne me sens donc ni seule, ni isolée. Oui! Je pense sincèrement que la CFS est un bon instrument, fait d'un ensemble de personnalités lucides, critiques, volontaires et capables de venir à bout des problèmes politico-sportifs parfois très complexes, il faut bien le reconnaître, qui se sont déjà posés, qui se posent et qui continueront à se poser à eux, à moi, à nous!

Une seule inquiétude toutefois: en revenant à la CFS après 8 ans d'absence, j'ai constaté avec une certaine surprise que son style de travail figé par un ordre du jour très strict, n'avait pas évolué. J'aimerais desserrer la pression que ce mode de faire exerce sur les séances, et ceci pour mieux parvenir à anticiper sur les événements, pour accorder plus de temps à la réflexion, pour montrer que, tout en ayant l'esprit lucide et critique, la Commission ne manque pas, non plus, d'une certaine «ouverture d'esprit».

La CFS : un instrument solide !

Ce n'est pas une petite affaire que d'assumer la présidence d'une institution aussi importante que la Commission fédérale de sport (CFS)! Comment vivez-vous cette «entrée en matière», Madame Haussener? Pensez-vous avoir en main un instrument efficace pour étudier, analyser et résoudre les grands problèmes qui se posent?

Réponse

Ma nomination est en effet très récente puisqu'elle ne date que du 16 janvier. Heureusement, j'ai pu me familiariser progressivement avec ce qui m'attendait grâce, d'une part, à la compréhension de Raymond Bron, le président sortant, dont le travail a été admirable est-ce besoin de le rappeler. Il m'a épaulée, il a tout fait pour bien me mettre en piste; grâce à l'autorisation que

m'a accordée la Commission, aussi, d'assister en tant qu'auditrice à ses séances, dès le 1er septembre. Comment résumer, maintenant, la façon dont je vis – j'ai failli dire «jour et nuit» – cette prise de responsabilité? Par deux mots: rude, mais passionnant!

J'admets pourtant que j'aurais hésité beaucoup plus à accepter cette tâche si j'avais su ne pouvoir compter sur l'existence du «bureau de la CFS», qui prépare les séances de la Commission plénière. Il est formé d'une petite équipe solide et sur laquelle on peut compter: le secrétaire général de la CFS d'abord, Hansruedi Löffel, sans qui tout bon fonctionnement cesserait; Heinz Keller, votre directeur, un véritable partenaire, un ami, un précieux conseiller; Hansueli Grütter, vice-président de la CFS enfin, avec lequel j'ai beaucoup travaillé, déjà, au temps où la SSMG (Société

Avenir de l'Institut de recherches

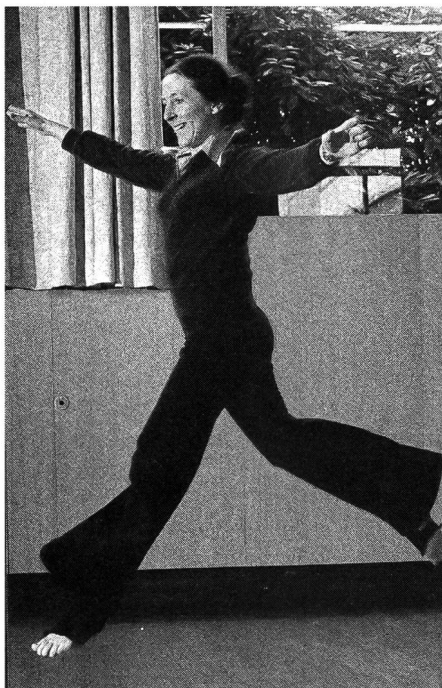
Problèmes complexes souvent, avez-vous dit. Pouvez-vous nous dire quels sont ces problèmes à l'heure actuelle et quels sont ceux qui se dessinent à l'horizon?

Réponse

Le bureau de la CFS est en train de préciser les principaux objectifs de ces quatre prochaines années. Je ne puis donc encore en parler. Mais il existe un certain nombre de problèmes d'actualité bien connus et au sujet desquels je suis en mesure de dire quelques mots:

- Le principe des subventions accordées par la Confédération à la construction d'installations sportives de portée nationale d'abord. La CFS est directement engagée, sur ce point, puisqu'il lui appartient d'établir les préavis qui doivent permettre au chef du Département fédéral de l'intérieur de prendre ses décisions. Un catalogue des besoins réels en installations sur le plan national nous manque encore. Nous aurons à préciser ces deux données, tout en prenant soin de respecter l'initiative privée qui, Dieu soit loué, existe encore.
- Un deuxième sujet de préoccupation – il concerne directement votre Ecole – est de définir, avec la Direction de l'EFSM, l'orientation dans laquelle va s'engager, à l'avenir, l'Institut de recherches. Des tendances se dessinent, qui demandent à être précisées et, pour cela, de nombreuses consultations et analyses prospectives seront encore nécessaires. Ce qui me paraît le plus important, pour l'instant, est de dire que l'Institut de recherches de l'EFSM «doit» subsister et que, peu importe le ou les domaines dans lesquels il s'engagera, on reste bien conscient que la recherche ne doit pas aboutir qu'à des résultats chiffrés et à des statistiques, mais à une application pratique au profit des sportifs à tous les niveaux.
- La nouvelle série des manuels d'enseignement de l'éducation physique enfin. Il s'agit d'un lourd et gros morceau, d'une entreprise de longue haleine aussi. Une entreprise d'envergure non seulement qui mérite, mais qui se doit de réussir. Pour y parvenir, j'espère fermement que la Commission n'aura pas que la loi, avec elle, mais l'ensemble des cantons suisses, sans exception et sans réserve. Les manuels d'enseignement de l'éducation physique conçus en Suisse nous ont valu, jusqu'à présent, la considération de l'étranger en raison de leur haute valeur pédagogique. Il faut que cela continue. Je

suis aussi heureuse de savoir que, dans cette série, on a prévu un livre pour les élèves; pas encore à tous les niveaux, certes, mais c'est un début! Je ne suis malheureusement pas en mesure d'affirmer, de par moi-même, que ces documents didactiques vont paraître simultanément dans les trois langues officielles comme ce serait souhaitable. Mais la volonté y est, croyez-moi! Les problèmes de traduction me préoccupent d'ailleurs beaucoup et je suis prête à me battre pour que les Suisses de langue française et italienne ne soient pas préterités sur ce point.



Sourire et harmonie.

L'éducation physique, ça marche?

Madame Haussener, à côté de votre tâche de présidente de la CFS, vous êtes également déléguée du canton de Neuchâtel à l'éducation physique. En raison de cela et de vos activités antérieures, vous en connaissez un bout sur le sujet. Alors, que peut-on en dire quant à son application aux plans communal, cantonal et national? Est-ce que tout baigne dans l'huile? Existe-t-il des lacunes et pensez-vous, si oui, qu'il soit possible de les combler?

Réponse

Ce ne peut être, j'en suis consciente, un objet de satisfaction suffisant pour prétendre que tout va bien mais, si j'esquisse une comparaison avec la plupart des pays étrangers, je dois dire que nous sommes bien placés en Suisse. Cela n'empêche pas que nous ayons encore des points faibles. L'éducation

physique, je le rappelle, est la seule branche scolaire bénéficiant d'une coordination fédérale. Mais, lorsqu'il s'agit de passer à l'application et de procéder aux indispensables contrôles, c'est aux cantons de prendre l'initiative. Certains sont mieux ou moins bien dotés, pour ce faire, que la moyenne, en ce qui concerne le personnel ou l'équipement par exemple. C'est aussi le cas au niveau des communes: elles sont encore nombreuses à ne pas connaître leurs réelles compétences. Et pourtant, ce sont presque certainement elles qui peuvent faire le plus pour que les installations soient suffisantes en nombre et satisfaisantes en qualité, pour que les trois heures obligatoires soient effectivement dispensées, pour que les jeunes aient accès au sport pendant leur temps de loisir, même en marge de Jeunesse + Sport, par le sport scolaire facultatif. Ce sont elles qui, finalement, engagent le personnel.

Permettez-moi de faire, ici, une remarque importante: bien sûr, l'éducation physique a, de par son programme, un devoir d'initiation sportive. Mais la part de l'«éducation» devient, aujourd'hui, toujours plus importante. C'est ce qui, entre autres, permet aux maîtres généralistes, encore nombreux à enseigner cette branche dans ce pays, de faire un travail satisfaisant et d'obtenir, souvent, des résultats tout à fait remarquables même sans disposer de salles et d'installations superbement équipées. Les maîtres d'éducation physique – ou ceux qui enseignent cette matière, tout simplement – qui sont conscients qu'un retour à la nature peut être entrepris dans ce domaine également sont sur la bonne voie car, à côté du mouvement, du jeu et du sport, ils peuvent plus facilement y élargir leur influence éducative aux domaines du fair play et du respect de l'environnement, deux sujets d'actualité vous en conviendrez.

A-t-on sa «gym» partout?

Est-ce qu'on a sa «gym», ses trois heures de «gym» partout, à l'école?

Réponse

Oui et non! Mais plutôt «oui» que «non»! L'application de l'obligation des trois heures dépend de nombreuses conditions préalables qui ne sont pas remplies partout encore, il faut l'admettre. Un effort doit donc être consenti à tous les niveaux pour combler cette lacune, tout en gardant à l'esprit que le nombre des heures, c'est une chose, la richesse des installations une autre, la qualité de l'enseignement une troisième. Cette dernière, bien qu'étant à mes yeux la plus importante, laisse encore trop souvent à désirer. Ce point doit donc retenir l'attention des respon-

sables de la formation des maîtres. Ils sont nombreux à débiter avec enthousiasme dans la profession, un enthousiasme qui se rétrécit comme une peau de chagrin lorsque, même brillants techniquement, ils se rendent compte que la réalité exige bien d'autres choses encore qui leur échappent pour ne pas avoir été préparés à les affronter.

Branche de maturité?

Le maintien des trois heures obligatoires peut être considéré, cela a été dit déjà, comme une victoire importante due, en grande partie, à l'engagement de Raymond Bron et de la CFS en général. Nous savons, par contre, que la non-prise en considération de l'éducation physique comme branche de maturité a laissé un petit goût d'échec, sinon d'amertume. Pensez-vous qu'il faille enterrer définitivement ce projet?

Réponse

Franchement, je ne le crois pas! Mais il se pose, maintenant, comme un nouveau défi. Un défi lancé aux gens de la profession d'abord. Ceux qui enseignent l'éducation physique sont en première ligne. Il faut qu'ils se battent pour prouver que leur branche n'est pas inférieure, mais qu'elle appartient bien à la formation générale et globale de l'individu. Pour y parvenir, il faut qu'ils «bougent». De façon décentralisée en l'occurrence, sans doute, pour respecter les particularités des régions. Défi lancé aux directeurs de gymnase, ensuite, qui ont leurs opinions et leur mot à dire. Je puis vous assurer que certains sont très attentifs et prêts à engager le dialogue. Le groupe de travail chargé de ce sujet tiendra largement compte de ces deux pôles pour préparer une nouvelle campagne. En ce qui me concerne, je le répète, je crois à un succès à moyen ou à long terme, sous une forme quelconque et même sous celle d'une branche à option. L'éducation physique contribue à faire mûrir les jeunes physiquement comme les autres branches le font dans le domaine intellectuel. Il y a même souvent interaction. Il n'est donc pas pensable qu'il y ait délibérément césure.

Classe pour «sportifs et artistes»

Et les classes spécialisées pour «sportifs et artistes»? Pensez-vous qu'elles aient un avenir assuré?

Réponse

Vous connaissez les exemples qui sont en cours dans le canton du Valais et à Lausanne. On vient de lancer une initiative analogue à Neuchâtel. Je crois qu'on ne peut pas dire, maintenant déjà, si ce genre d'entreprises par-

viendra à subsister à long terme. Mais il vaut la peine de faire ses expériences en la matière, voir ce qui «passe» et ce qui «coince», afin d'apporter les corrections et les améliorations qui s'imposent et arriver, petit à petit, à une formule consistante et qui, pourquoi pas, pourrait être durable. A mon avis, on aurait dû d'emblée toucher non seulement le milieu commercial, mais le gymnase, car on y trouve beaucoup de jeunes très doués pour le sport et les arts, jeunes auxquels on devrait également donner une chance par adaptation.

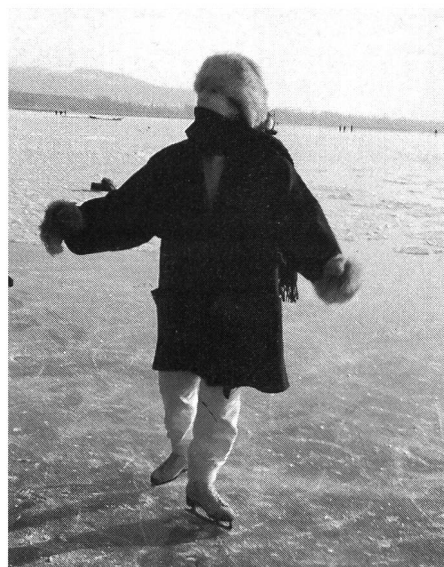
Application souhaitée

L'éducation physique et le sport enseignés et offerts aux apprentis «traînent la jambe», si l'on ose dire. Parviendra-t-on, selon vous, à une application généralisée de cette «matière» comme le veut la loi?

Réponse

Le problème est très complexe et il est impossible d'en faire le tour ici: manque d'installations là où il y a de grandes concentrations d'apprentis, méfiance d'un nombre encore trop élevé de directeurs d'écoles professionnelles, barrage des patrons qui pensent que les jeunes qu'ils ont engagés sont chez eux pour «travailler» et à l'école pour «apprendre», le sport restant, pour eux, du domaine privé.

Ceux qui ont la tâche d'œuvrer dans ce domaine devront sans doute continuer à faire preuve de beaucoup de patience, mais surtout axer leur attention, à l'avenir, sur une information meilleure et plus complète. Si le «message» parvient à passer, les portes qui sont encore fermées ou qui ne sont qu'entreouvertes finiront par s'ouvrir. Il s'agit de montrer beaucoup de cohésion pour en arriver là. Sur ce point, je tiens à re-



Traversée du «Bas-Lac».

lever combien j'ai été heureuse d'apprendre que les maîtres enseignant le sport aux apprentis s'étaient regroupés en «association», une association dans laquelle on trouve quelques Romands et un Tessinois si je ne me trompe.

Jeunesse + Sport: un modèle

A vous entendre, nous sommes confortés dans notre opinion que la CFS devrait se doter d'un «service d'information» neutre, performant et capable d'appliquer une stratégie de transparence tout en préservant le caractère «confidentiel» des objets en cours d'étude. Cette forme de communication médiatique très subtile n'a pas la même raison d'être et elle doit donc emprunter un autre style lorsqu'il s'agit de faire découvrir un Mouvement comme Jeunesse+Sport (J+S), un Mouvement qui fait l'admiration de nos voisins, qui «fonctionne» bien sans paralyser la réflexion, un Mouvement qui mériterait d'être, toutefois, mieux connu de la population que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Madame Haussener, J+S: du solide?

Réponse

Presque tout a déjà été dit sur J+S aux lecteurs touchés par votre revue. Je me bornerai donc à relever que, s'il est vrai que je regrette souvent de voir l'école et ses enseignants ne pas être suffisamment à l'écoute de la jeunesse et des enfants, je suis par contre rassurée par J+S, qui pratique de toute évidence une politique d'ouverture, ne serait-ce, pour ne donner que cet exemple, que par l'introduction de branches qui ne correspondent pas nécessairement aux normes d'appréciation établies, mais aux désirs, je dirai même aux besoins des intéressés: les jeunes. J+S sait évoluer avec le temps qui passe. Il est un modèle, non seulement dans le domaine de la pratique du sport, mais dans celui de la formation de ses moniteurs, dont on veut qu'ils soient d'abord des «animateurs» qui écoutent, qui dévoilent sans précipitation, qui accompagnent! J+S est aussi un pont unique en son genre entre l'école et les fédérations et les sociétés sportives.

Que fait-on des sciences humaines?

Au début de notre entretien, nous avons parlé de l'Institut de recherches de l'EFSM donc, indirectement, des sciences du sport. Depuis que le sport est «entré» au Département de l'intérieur, on constate, de la part des milieux sportifs, une volonté manifeste de mener une politique d'intégration (ou, du moins, d'ouverture) à la science. Mais en pensant «science», n'oubliez-on pas un peu, sinon tout à fait les

sciences humaines, qui élargissent plus efficacement la réflexion à la notion de «culture»?

Réponse

La science appelle les spécialisations. Il faut le souligner, la Suisse ne manque pas de spécialistes, et de «bons» spécialistes scientifiques dans le domaine du sport. Mais votre question est justifiée, car la spécialisation à outrance fait courir le risque de passer à côté de l'essentiel. Dans le cas particulier, comme dans beaucoup d'autres analogues d'ailleurs, l'essentiel, c'est l'être humain dans sa globalité et dans le contexte de son environnement. Je crains, en effet, que dans notre pays, la spécialisation ne devienne par trop hermétique. Toutefois, poser la question et tenter d'y répondre, c'est déjà laisser entendre qu'il y a, quelque part, prise de conscience du danger, et qu'il peut être évité, encore, par une précision ou par une correction de trajectoire.



Un balcon pour admirer l'Europe?

À notre époque, et là où nous vivons, on ne peut pas parler d'ouverture sans penser: «ouverture sur l'Europe»! Pour le Vieux Continent, 1992 va marquer une étape «communautaire» importante. La Suisse, il faut bien l'admettre, donne l'impression de regarder l'événement «du haut de son balcon», tentant timidement de tisser des liens ici ou là. Les milieux sportifs sont-ils suffisamment attentifs et entreprenants dans ce contexte? Le train roule: a-t-on au moins le pied... sur le marche-pied? Et si ce n'était pas le cas, le sport helvétique ne va-t-il pas, dans un certain nombre de domaines, au devant d'un superbe mais combien regrettable isolement?

Réponse

Un sujet en soi! D'une façon générale, je ne me fais pas trop de soucis sur la faculté d'ouverture de la jeunesse. La chose se complique lorsque l'on «monte» au niveau des adultes et des institutions qu'ils représentent. Plus elles sont structurées, plus elles ont tendance à se replier sur elles-mêmes.

Le sport est cependant un domaine qui se prête particulièrement bien à l'ouverture. Il faut en profiter. La Suisse le fait: elle est souvent présente et même écoutée – réunions des ministres du sport – dans les congrès et autres colloques internationaux. Elle le fait, donc, mais le fait-elle suffisamment? C'est une autre question à laquelle je ne puis répondre sans autre!

Ce qui est sûr, c'est que la Suisse a un rôle à jouer, dans le sport, au niveau mondial et, plus encore, au niveau continental. Par l'Ecole fédérale de Macolin d'abord, qui pourrait fort bien aspirer à devenir, dans certains secteurs, un «centre européen». Mais je m'emballe un peu! Restons réalistes: ce pays, s'il veut échapper à l'isolement sportif, doit être présent partout où c'est possible, et ceci en évitant de déléguer toujours les mêmes personnes, mais en choisissant celles qui sont les plus compétentes en fonction des thèmes abordés: en «recevant», aussi, comme le fait fort bien l'EFSM d'ailleurs dans le cadre de ses symposiums.

En affirmant sa présence, la Suisse peut aussi nourrir l'ambition, en s'appuyant sur ses traditions, de contribuer à rétablir le «label de qualité» là où, dans le sport, il a tendance à se dégrader. Bien sûr, une telle politique suppose quelques investissements. Mais il serait dommage qu'elle ne puisse être appliquée pour quelques petits sous. La notion d'échange n'a pas de prix. Or, c'est sur elle que va reposer l'Europe de demain!...

Ce que je crois!

MACOLIN/MAGGLINGEN est une revue que beaucoup envient, mais dont certains mettent en doute la réelle utilité. Tout en vous remerciant chaleureusement de votre franchise et du temps que vous avez accepté de leur consacrer, ses rédacteurs aimeraient savoir ce que vous en pensez vous-même, très objectivement: son existence se justifie-t-elle? Remplit-elle le rôle que l'on est en droit d'attendre d'elle? Quelle que soit votre réponse, elle est fière de pouvoir servir à divulguer ce que nous sommes tentés d'appeler votre «credo» en matière d'éducation physique et de sport.

Réponse

Une revue, pour certains milieux, est souvent l'incarnation du prestige. Pour une institution comme l'EFSM, c'est plutôt une «marque de qualité», et ceci est très précieux. Si je vous dis que je la trouve non seulement souhaitable mais indispensable, c'est vraiment parce que je le pense! Bien sûr, sa conception équilibrée, celle qui doit donner satisfaction au plus grand nombre de ses lecteurs, ne doit pas être facile si l'on

connaît la diversité du sport. Il me semble pourtant que vous avez trouvé une formule assez bien équilibrée.

Si je pouvais me permettre d'exprimer un vœu, ici, ce serait le suivant: à côté de ce que vous offrez aux enseignants, aux moniteurs, aux entraîneurs et aux pratiquants, gardez précieusement une fenêtre ouverte sur la réflexion fondamentale (cela va dans le sens de ce que nous venons de développer) et ouvrez-en une autre pour vous mettre à l'écoute des jeunes. Votre revue est le porte-parole de l'EFSM, c'est une chose; mais elle est aussi un porte-voix et ce serait bien que, par son intermédiaire, on entende «aussi» – plus souvent en tout cas – celle des jeunes, qui ont beaucoup, beaucoup de choses intéressantes à dire!

Une dernière remarque encore: sa diffusion – gratuite peut-être – en direction des points stratégiques de la gestion publique: salles d'attente, receptions des municipalités et j'en passe, pourrait être élargie. Bref, je ne puis que vous encourager à continuer, en espérant qu'on vous en donnera les moyens.



Mon credo? *Il n'y a pas que le sport dans l'existence! Si l'on a bien compris cela, alors on peut y revenir pour puiser, en lui, tout ce qui va nous servir à enrichir l'essence des vraies valeurs traditionnelles et éternelles de la vie: la rencontre, la découverte, la passion, le plaisir, l'ouverture, l'aventure, la prise de conscience, le mouvement, le bien-être, la discipline adaptée, la tolérance, la santé, un relatif bonheur... ■*